|  |
| --- |
| Facilité de l’initiative régionale pour les enseignants en Afrique |
| termes de reference  Consultations et ateliers de travail avec le Ministère de l’éducation pour l’élaboration du Plan d’Action Pays  Burkina Faso  Expert individuel |

**RECAPITULATIF DE LA MISSION :**

|  |  |
| --- | --- |
| Activité | **Consultance pour appuyer l’équipe de la Facilité dans l’élaboration du Plan d’Action Pays du Burkina Faso dans le cadre de la fenêtre 1 de la Facilité de la RTIA** |
| Période prévue de mise en œuvre | Février-Mars 2025 |
| Nombre total de jours prévu | 12 jours (dont 5 jours sur le terrain) |
| Livrables clés attendus | Plan Action Pays |
| Partenaire national de mise en œuvre (Unité en charge de l’interaction avec les experts) | MINISTERE DE L’EDUCATION NATIONALE DE L’ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES  Direction de l’accès à l’éducation préscolaire et primaire |

1. **L’INITIATIVE RÉGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE**

L’Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA), un programme financé par l’UE/CE via la section Éducation (G3) de la DG INTPA, vise à améliorer les résultats d’apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en ayant une population d’enseignants plus compétents, motivés et inclusifs dans l’éducation de base.

La RTIA cherchera particulièrement à atteindre les résultats suivants au cours des 6 prochaines années :

* Améliorer la gouvernance, la gestion et l’attractivité de la profession enseignante, ainsi que l’équilibre hommes-femmes, en privilégiant la numérisation et l’innovation.
* Améliorer la qualité, la pertinence et l’efficacité de la formation professionnelle initiale et continue des enseignants, notamment à travers l’éducation numérique, l’apprentissage entre pairs et la collaboration régionale.

Dans ce cadre, la **Facilité de l’Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique** (RTIA) soutiendra les politiques enseignantes et contribuera à améliorer les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en i) fournissant une assistance technique pour un renforcement des capacités au niveau national, ii) promouvant l’innovation et la mise à l’échelle de solutions d’enseignement efficaces ; iii) augmentant la production et l’utilisation de données et d’éléments probants, et en iv) promouvant l’utilisation de cadres régionaux, de pratiques fondées sur des éléments probants et d’un apprentissage conjoint au niveau régional.

La Facilité Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA) atteindra les objectifs mentionnés ci-dessus par le biais de **3 types d’instruments ou “fenêtres”** : i) une fenêtre visant à fournir une assistance technique sur la gouvernance, la formation et le développement professionnel des enseignants basée sur la demande des pays partenaires éligibles, ii) une fenêtre visant à tester et mettre à l’échelle des programmes efficaces pour la formation et le développement professionnel des enseignants, notamment dans les domaines thématiques du numérique, du genre, de l’environnement et de la pédagogie, y compris dans des contextes de crise, avec des réfugiés et des populations déplacées, iii) une fenêtre de recherche pour créer de nouvelles données et soutenir l’intégration de ces données dans le processus d’élaboration de politiques et la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités de gestion des connaissances et de communication de la Facilité contribueront également au partage de connaissances, d’éléments probants et des meilleures pratiques liés aux résultats globaux de l’Initiative.

La Facilité est financée par l’**Union Européenne** et mise en œuvre par le partenariat formé par trois agences d’État membres : **Expertise France pour la France, Enabel pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande**. Expertise France a été désignée comme l’agence coordinatrice de ce partenariat. Comme le schéma de gouvernance de la Facilité sert de schéma de gouvernance à l’Initiative, il est prévu que le partenariat travaille en étroite collaboration avec l’**UNESCO et l’UAC**, en charge des 2 autres composantes de l’Initiative de l’UE.

La durée de l’action est prévue du 01.02.2024 au 31.01.2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

1. **DESCRIPTION DE LA PRESTATION :**

**2.1 Contexte et objectifs**

**La Fenêtre d’Assistance Technique** (ci-après « **Fenêtre 1** ») est un dispositif basé sur la demande, activé suite aux requêtes des pays éligibles. Son objectif est de **soutenir les politiques et les réformes structurelles** dans deux domaines techniques : la gouvernance de la profession enseignante et la formation et le développement professionnel des enseignants.

À l’été 2024, le ministère de l’Éducation Nationale, de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales du Burkina Faso a soumis une **requête dans le cadre de la fenêtre 1** de la Facilité de l’Initiative Régionale pour les Enseignants.

Conformément au fonctionnement de la Facilité, une fois la requête approuvée, l’équipe de la Facilité doit **co-construire**, en collaboration avec le Ministère, le **Plan d’Action Pays**. Ce plan est basé sur la requête et les consultations techniques menées localement avec les partenaires nationaux ainsi que les partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de l’éducation.

Le Plan d’Action Pays (PAP) comprend un ensemble cohérent d’**actions d’assistance technique ciblées**, couvrant une période de 12 à 24 mois et alignées sur les **priorités et politiques nationales du pays concernant les enseignants**. Un tel PAP peut mobiliser entre **100** **et 400 jours/homme** d’expertise.

La requête du Burkina Faso, sur laquelle se fonde l’élaboration de son Plan d’Action Pays, porte principalement sur la **réforme de l’éducation bi-plurilingue**. Fort de plusieurs initiatives réussies ces dernières années en cette matière, le Burkina Faso a adopté en **2024 une formule harmonisée**, s’appuyant sur les expériences antérieures pour permettre la généralisation progressive de l’enseignement bi-plurilingue dans le pays.

**Le Plan d’Action Pays du Burkina Faso se concentre ainsi sur cette priorité stratégique.**

Pour élaborer ce plan, l’équipe technique de la Facilité – comprenant un spécialiste en éducation et un chargé d’éducation – s’appuie sur une série de consultations à distance et sur le terrain, avec les directions et structures centralisées et décentralisées du Ministère, et les partenaires du secteur éducatif. La Facilité recrute un expert régional (Afrique de l’Ouest) afin de mener les consultations sur le terrain et de soutenir l’équipe dans la rédaction du Plan d’Action Pays.

**2.2 Méthodologie**

La méthodologie indicative est la suivante, mais ne se limite pas à cela - le consultant doit proposer une méthodologie plus approfondie dans sa candidature :

Dans la mise en œuvre de cette consultation, le consultant sélectionné devra :

1. **Réaliser une revue des principaux documents de politique du système éducatif burkinabais** (stratégie sectorielle, politique des enseignants, etc.) pour avoir une connaissance approfondie du système éducatif et de ses problématiques avant de réaliser la mission terrain
2. **Participer à la réunion de cadrage** sera organisée avec le ministère de l’Éducation burkinabais et la Facilité, qui fera ensuite l’objet de l’élaboration des TDR de la mission de préparation du PAP, y compris le planning de missions et les parties prenantes à rencontrer
3. **Préparer sa mission** en lien avec la Facilité afin de stabiliser les consultations sur le terrain et de gérer tous les aspects logistiques afférents.
4. **Réaliser des entretiens lors de la mission** avec des partenaires clés (discussions approfondies avec des partenaires ayant une connaissance sectorielle du système éducatif burkinabais en particulier dans la mise en œuvre de la réforme sur le plurilinguisme, et intervenant directement dans ce secteur) et des réunions de travail avec les représentants des directions et structures du Ministère concernées. Il est à noter que l’équipe technique de la Facilité participera à distance à certaines réunions (prédéfinies au moment de la préparation de la mission)
5. Faire un point quotidien sur l’avancement des discussions avec l’équipe de la Facilité (soit en visioconférence, soit un point écrit par courriel)
6. Réaliser une restitution de la mission auprès du Ministère et de l’équipe de la Facilité de la RTIA
7. **Remplir et restituer la matrice détaillée du Plan d’Action Pays (é**laborée au cours des réunions de travail), et contribuer à la rédaction du PAP en collaboration avec l’équipe technique de la Facilité

**Les actions préliminaires ci-dessus permettront de collecter les informations essentielles nécessaires pour développer un PAP qui (i) réponde aux besoins réels du partenaire, (ii) soit bien coordonné avec les interventions des partenaires techniques et financiers, évitant ainsi toute duplication, et (iii) soit aligné sur les réformes en cours dans le secteur.**

**2.3 Livrables attendus**

Dans le cadre de cette prestation, le Consultant devra appuyer l’équipe de la Facilité dans la rédaction du Plan d’Action Pays

Dans le cadre de cette prestation, les livrables suivants sont attendus :

* Livrable 1 : Préparation des TdR de la mission d’élaboration du CAP
* Livrable 2 : Matrice détaillée du PAP (+ le Power Point de restitution de la mission)
* Livrable 3: Rédaction de certaines parties du plan d’actions pays, en collaboration avec l’équipe technique de la Facilité
* Livrable 4 : Rapport de mission

Le Consultant aura à sa charge de rédiger les parties suivantes :

* **Partie II du Plan d’Action Pays** (le programme d’expertise proposé)
* **La matrice Excel du Plan d’Action Pays dans sa totalité** (activités, type d’expertise, calendrier, hommes-jours) sauf l’onglet “Budget”
* **La partie interne du plan d’action pays** (état du dialogue avec les parties prenantes, personnes ressources...)

**2.4 Parties prenantes**

Consultations principales avec (non-exhaustif) :

* Le ministère de l’Éducation Nationale, de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales:
  + Le point focal de la Facilité : la Direction de l’accès à l’enseignement préscolaire et primaire
  + Les autres Directions du Ministère (centralisées et décentralisées)
  + Les instituts de formation des enseignants (ENI)
* Les partenaires techniques et financiers intervenants sur le secteur :
  + La Délégation de l’Union Européenne (le Bailleur)
  + IFEF (i.e programme ELAN)
  + L'UNESCO (i.e le Programme SAHEL)
  + L’UNICEF
  + Autres partenaires

1. **VOLUME, CALENDRIER ET RESPONSABILITE DE L’EXPERTISE**

**3.1 Volume et calendrier de la prestation attendue**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Actions** | **Livrable** | **Jour** | **Calendrier** |
| 1. **Réaliser une revue des principaux documents de politique du système éducatif burkinabais** 2. **Participer à la réunion de cadrage** 3. **Préparer la mission** de terrain   *A distance* | #1: Préparation des TdR de la mission d’élaboration du PAP | 3 | 3ème semaine de Janvier 2025 |
| 1. **Réaliser des entretiens lors de la mission avec des partenaires clés** 2. **Restitution auprès du Ministère et de la Facilité**   *Mission terrain à Ougadougou* | #2: Matrice détaillé du Plan d’Action Pays (+ le Power Point de restitution de la mission) | 5 | 1ère semaine de février |
| 1. **Rédiger une partie du Plan d’Action Pays**, en collaboration avec l’équipe technique de la Facilité | #3: Plan d’Action Pays | 3 | 2ème semaine de février 2025 |
| 1. **Rédiger le rapport de fin de mission** | #4: Rapport de mission | 1 | Fin février 2025 |

**3.2 Rôle et Responsabilité**

**Le Ministère**

Le Ministère sera responsable de :

* Fournir la documentation adéquate
* Faciliter les réunions avec les parties prenantes concernées
* Participer aux réunions de travail
* Commenter et approuver les livrables

**L’équipe de la Facilité**

L’équipe de la Facilité sera responsable de :

* Contracter et faciliter l’intégration du consultant en fournissant tous les documents et ressources disponibles
* Préparation de la mission terrain du Consultant et faciliter la logistique
* Assurer le contrôle de la qualité des livrables
* Partager les livrables avec les parties prenantes clés et contribuer à la gestion des connaissances internes et externes
* Recueillir les retours et commentaires des parties prenantes
* Valider les livrables
* Évaluer la performance globale du Consultant pour la prestation

**Le Consultant**

Le Consultant sera entièrement responsable de :

* Examiner et commenter ces Termes de Référence (TdR)
* S’assurer que tous les livrables sont conformes aux directives formulées par l’équipe de la Facilité et conforme au calendrier convenu
* Informer immédiatement la Facilité de toute difficulté dans la mise en œuvre de la mission
* S’assurer que les parties prenantes sont consultées tout au long de la mission

1. **EXPERTISE ATTENDUE**

* **Qualification académique :** Diplôme minimum de niveau Master en sciences de l'éducation, politiques et planification de l'éducation, économie de l'éducation, formation des enseignants, ou équivalent par expérience. Un diplôme de troisième cycle dans des domaines liés à l'éducation serait un atout.
* **Expérience professionnelle générale :** Minimum de 10 ans d'expérience professionnelle dans un poste de conseiller en éducation, de préférence avec un focus sur les questions liées aux enseignants.
* **Expérience professionnelle spécifique :**
* Excellente compréhension des politiques de formation des enseignants, des questions relatives aux enseignants, du cadre de compétences des enseignants, ainsi que de la formation et du développement professionnel des enseignants (y compris les bonnes pratiques).
* Connaissance opérationnelle des systèmes d'éducation et de formation des enseignants et des parties prenantes en Afrique de l’Ouest
* Compréhension approfondie des défis spécifiques auxquels sont confrontés les enfants et les enseignants dans des contextes de crise (conflits, déplacements, chocs économiques, catastrophes liées au climat, etc.) et capacité à élaborer des stratégies et à traiter ces questions efficacement.
* Solide compréhension des cadres et institutions européens et internationaux relatifs aux questions concernant les enseignants.
* Capacité à diriger des processus de planification stratégique et d'activités orientés vers les résultats, y compris la formulation de plans d'action nationaux.
* Connaissance du contexte éducatif burkinabais
* **Compétence linguistique :** Excellente maitrise du français oral et écrit indispensable
* **Compétences interpersonnelles**
* Sensibilité politique et culturelle avec des qualités de patience, de tact et de diplomatie.
* Capacité à communiquer, à échanger des idées, à écouter et à établir un réseau avec divers partenaires et parties prenantes.

**Dans le cadre de cette prestation, L'Expert sera amené à effectuer une mission au Burkina Faso, notamment dans sa capitale, Ouagadougou. Les candidatures d'experts originaires de la sous-région avec une connaissance approfondie du contexte seront privilégiées.**

1. **COMMENT POSTULER ET PROCESSUS DE SÉLECTION**

Pour que votre candidature soit prise en compte, elle doit inclure les éléments suivants :

* Votre CV (suivant le modèle Europass) et
* Une note technique expliquant la mission, détaillant la méthodologie utilisée et une description de la mise en œuvre (maximum 3 pages – en format A4 police Times New Roman, taille 12 en format word).
* Si possible, veuillez joindre un échantillon de travaux précédents (1 à 3 pièces) que vous avez réalisés et qui sont similaires à la mission décrite ci-dessus. Dans chaque cas, vous devez préciser votre rôle (auteur principal, contributions majeures, contributions mineures, etc.).

Le taux journalier applicable sera conforme à la grille d'honoraires en vigueur de la Facilité. Il dépendra du statut de l'expert et de son expérience

Date limite de candidature : 12/01/2025 à 23h59

Merci de postuler via le lien ci-après : <https://www.expertisefrance.fr/web/guest/on-recrute?redirected=2#page-12318---1---expert-e-en-education-pour-l-elaboration-du-plan-d-action-pays-burkina-faso-rtia-h-f---fr_FR?backlink=search>

L'évaluation des offres reçues se fera notamment sur la base des critères suivants : (i) le diplôme du candidat, (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions pertinentes ou similaires à celles spécifiées dans cet appel à candidatures, (iii) la compréhension par le candidat des attentes de la mission et de la méthodologie d'intervention proposée

*“Au sein de la Facilité de la RTIA, nous valorisons tous les experts en tant qu’individus uniques et nous accueillons la diversité des expériences qu’ils apportent à la Facilité. À ce titre, nous avons une politique stricte de non-discrimination. Nous croyons que chacun doit être traité de manière égale, indépendamment de la race, du sexe, de l’identification de genre, de l’orientation sexuelle, de l’origine nationale, de la langue maternelle, de la religion, de l’âge, du handicap, de l’état civil, de la citoyenneté, des informations génétiques, de la grossesse ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. Si vous estimez avoir été victime de discrimination, veuillez en informer l’équipe RTIA dès que possible. Chaque plainte fera l’objet d’une enquête appropriée.”*